

Votre Député

www.jarde2012.com
1^{er} semestre 2012

Olivier Jardé



CRÉDIBILITÉ, PROXIMITÉ, OLIVIER JARDÉ

Député de la Circonscription Amiens Métropole - Boves

Editorial

*Chère Madame,
Cher Monsieur,
Cher Théo,*

Le journal de votre député change de formule afin de répondre au mieux à vos interrogations sur les transformations mondiales. L'évolution de notre politique nationale touche inévitablement notre quotidien.

"Que se passe-t-il," me demandent souvent ceux, préoccupés par cet univers qui, du réchauffement climatique à la crise de l'Euro, des fermetures d'usines au drame grec, des dettes incontrôlables aux manifestations multiples des refus d'un avenir incertain, nous laisse désespérés, comme

désorientés entre incompréhension et crainte, entre colère et impuissance.

Je vous représente à l'Assemblée nationale depuis plusieurs années. Je vous ai rendu compte de mon travail au Parlement et sur le terrain grâce à nos soirées débats à thème, nos rencontres, mon journal semestriel et mon site Internet. Vous trouverez en page 2 et 3 une brève illustration de ce bilan.

Comme moi, vous sentez bien que le temps des solutions individuelles prend fin. Les promesses démagogiques ne valent plus dans une société qui attend un effort justement partagé, une vision d'avenir qui dépasse les frontières, qui enjambe les égoïsmes et redonne toute sa place au concept fondateur de la République : **l'intérêt général!**

C'est parce que je crois en une réforme de notre pays, à la nécessité de garantir nos solidarités raisonnées, aujourd'hui menacées par le poids du déficit et des abus d'individus, que je m'investis particulièrement à l'Assemblée nationale.

De l'audace, du courage et de la détermination, de l'égalité et de la vérité aussi, voilà ce que nous devons encourager et ce que chacun attend des décideurs. Amiens métropole ne s'en sortira pas si elle n'est pas en accord avec ce que le reste de la planète élabore pour l'avenir.

*Je compte sur vous et votre soutien
Sincèrement,*

Olivier Jardé

www.jarde2012.com



✉ olivier@jarde2012.com

Mon mandat 2007-2012

À AMIENS MÉTROPOLE-BOVES

Pour que l'école d'ingénieurs l'ESIEE, école d'ingénieurs reste à Amiens.

Nous avons déjà perdu de belles opportunités telles que l'installation d'une annexe de Sciences Po. Il est essentiel que nous conservions nos deux écoles supérieures, l'ESIEE et Sup de Co. Le Conseil général avait abandonné son partenariat avec cette grande école, Amiens métropole l'annonçait. J'ai défendu la contractualisation de cette école avec l'Etat et le ministre de l'enseignement supérieur l'a acceptée. Résultat : l'ESIEE est sauvée dans l'intérêt de nos enfants et de notre territoire.

Accessibilité d'Amiens par le train.

Je prends la ligne Amiens-Paris chaque semaine pour me rendre à l'Assemblée nationale. Alors, en tant qu'usager, je connais l'importance de

ce moyen de transport pour plusieurs milliers de travailleurs qui l'utilisent. J'ai plusieurs fois interpellé le ministre chargé des transports sur les retards, les changements d'horaires...

A mon initiative, la création de la ligne à grande vitesse entre Paris et Londres en passant par Amiens ou encore la réalisation du barreau Roissy-Picardie sont inscrits dans la loi Grenelle de 2009. J'organise fréquemment des rencontres avec le PDG de la SNCF et le ministre des transports pour connaître la suite donnée à ces connexions.



Investir pour l'avenir



En compagnie de Laurent Wauquiez



A l'écoute de la population

L'Assemblée nationale



Lorsque j'examine un texte proposé, c'est toujours avec le souci d'apporter une réponse évolutive au quotidien des Français, et des Picards en particulier.

Santé :

Je considère qu'il existe un droit à la santé, un droit pour tous d'accéder aux soins nécessaires. Je m'oppose à ce que les malades soient davantage taxés pour se soigner. Par contre, il faut accentuer la lutte contre les fraudes et les abus, favoriser les soins ambulatoires, communiquer en termes de prévention.

Voilà la meilleure manière de préserver notre système de santé. Voilà la ligne de conduite pour laquelle je me suis battu lors des débats dans l'hémicycle !

■ Dépôt d'une proposition de loi interdisant le Bisphénol A dans les biberons, les bouteilles, les boîtes de conserve, les canalisations...

Ce bisphénol favoriserait l'infertilité, l'obésité et le développement de cancer. Il fallait enfin l'interdire.

■ Interventions auprès du ministère de la santé pour favoriser la prévention en matière d'obésité infantile, des AVC...

■ Président du groupe d'études sur la vaccination.

Dans la Somme, 70% des personnes ne sont pas vaccinées contre la rougeole. 116 cas ont été détectés depuis le début de l'année 2011. Ce constat est alarmant avec des hospitalisations pour pneumopathies et méningites.

Après avoir auditionné des responsables associatifs, des chercheurs, des médecins, des patients, le groupe d'études que je préside a proposé les recommandations suivantes :

- ▶ Etudier la possibilité de rendre certains vaccins obligatoires pour éradiquer les maladies dont la rougeole qui peut être mortelle, notamment chez les nourrissons;
- ▶ Introduire l'étude de la vaccination dans les programmes scolaires;
- ▶ Mieux informer les professionnels médicaux et paramédicaux sur ce moyen de prévention.

■ Membre du groupe d'études sur la pénibilité du travail et des maladies professionnelles



A l'Assemblée nationale

L'avenir

Mes objectifs

DE L'ÉCOLE PRIMAIRE AUX ÉTUDES SUPÉRIEURES

Jusqu'au baccalauréat ...

Les résultats scolaires de nos jeunes picards sont, en moyenne, les moins bons des académies françaises.

Cette situation n'est pas irrémédiable. Cela ne signifie pas que nos jeunes soient moins intelligents que les autres. Une action efficace doit être menée, en coordination avec les acteurs de l'Etat, pour soutenir les élèves et combler cet insupportable retard. En complément à l'action du Rectorat, je propose que soit mis en place un système moderne d'accompagnement à la scolarité, par un accès rapide et facile à Internet. Cette accessibilité pourrait avoir lieu au domicile, dans des espaces municipaux ou associatifs.

L'intégration du tableau blanc interactif dans les salles de classe dès le plus jeune âge contribue à l'éveil des enfants. C'est parce que je crois en ces vertus pédagogiques que j'ai participé au financement de plusieurs de ces installations dans les cantons d'Amiens et de Boves.



École de Sains

6 millions d'enfants mangent chaque jour à la cantine mais un sur deux a encore faim en sortant !

Le gouvernement a souhaité mettre en place des règles nutritionnelles dans les réfectoires :

- + de produits laitiers, + de fruits au dessert,
- de friture et une alternance entre viande et poisson tout au long de la semaine.

A l'heure où l'on parle d'augmentation de l'obésité, un repas bien équilibré est une façon de lutter contre cette « épidémie » qui touche aujourd'hui 20% des enfants de moins de 8 ans.

Et après le bac...

Amiens a été une des dernières universités à se saisir de l'opportunité de la loi d'autonomie des Universités de 2007 qui est reconnue par tous comme un réel succès.

La fuite des diplômés du second cycle de notre université s'accélère. Nos jeunes préfèrent trop souvent terminer leurs études supérieures « ailleurs » comme si le label « Amiens » devenait un handicap sur un curriculum vitae.

Afin d'accroître l'intérêt des étudiants à poursuivre leurs études à Amiens, notre Université doit absolument s'adapter en s'associant aux grandes Ecoles, telles que l'ESIEE ou Sup de Co, qui sont davantage professionnalisantes et incontestablement reconnues.

L'intégration des facultés au cœur de ville, notamment par l'aménagement de la Citadelle, permettra de dynamiser Amiens et sa métropole. Un environnement agréable attirera assurément des jeunes.

Pour réussir, nos collectivités territoriales doivent s'impliquer.

Il me paraît incroyable que des élus locaux qui votent des millions d'euros pour accueillir des étudiants à la Citadelle, ne soutiennent pas les grandes écoles, c'est l'enseignement complémentaire. Faute d'offre de formation adaptée au niveau national, les étudiants risqueraient de désertier les magnifiques locaux sur le point d'être entrepris. Je ne peux, encore une fois, que déplorer le manque de responsabilité et l'absence de vision de l'actuelle majorité municipale et départementale et régionale.



ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET RECHERCHE :

Former nos jeunes, développer la recherche médicale, scientifique ou technologique permettront à la France de répondre aux défis d'aujourd'hui et de demain, pour que la France puisse continuer à avoir une influence mondiale dans ces domaines. Pour vous je suis :

- Vice-président de la commission des affaires culturelles et éducation de l'Assemblée nationale
- Reconduit 4 années consécutives comme rapporteur du budget de la recherche et de l'enseignement supérieur
- A l'initiative de la proposition de loi relative aux recherches sur la personne : pour une procédure allégée et adaptée permettant de faciliter la recherche scientifique française et sa publication. Son adoption devrait avoir lieu à la mi-janvier.
- Ethique : A l'initiative de la création d'une allocation journalière d'accompagnement d'une personne en fin de vie
- Bioéthique, une nouvelle loi 2011, pour laquelle je me suis particulièrement investi, et qui permet désormais : de garder l'anonymat des donneurs de gamètes, la fécondation post mortem dans des cas exceptionnels, la limitation des ovocytes fécondés à trois.

FAMILLE

■ Vice-président du groupe d'études sur les droits de l'enfant, de l'adolescent et de la protection de la jeunesse. Contrairement aux multiples textes législatifs qui encadrent la récidive des mineurs, une loi de 2007 entoure la protection de l'enfance. J'avais participé activement à sa réalisation avec Valérie Pécresse, alors rapporteur sur ce texte. Je pense que c'est une loi salubre parce qu'elle érige l'intérêt de l'enfant, comme principe primordial dans chaque décision autour de sa personne, y compris dans le rapport avec ses parents.

■ Secrétaire de la délégation de l'Assemblée nationale des droits des femmes et à l'égalité des chances. Seul représentant masculin au sein de cette délégation, je m'investis sur les violences faites aux femmes, violences physiques mais aussi verbales qui ne sont pas prises en compte à leur juste niveau.

■ Membre du groupe d'études sur l'autisme, je travaille pour que les enfants, les adultes et leur famille soient mieux pris en charge. Des installations ne sont pas suffisantes en France. La majorité des malades traverse les frontières pour être pris en charge par un financement de nos conseils généraux.

Comprendre la crise

COMMENT L'ETAT REMBOURSE-T-IL?

4 options s'offrent à la France pour rembourser sa dette :

■ La plus souhaitable est évidemment la croissance économique car elle dégage de la richesse nouvelle pour la nation et donc davantage de recettes fiscales. La dette est payée sans que personne ne voit son niveau de vie baisser. Sans augmenter les impôts, la puissance publique encaisserait 15 à 20 Milliards de plus.

■ Faire des économies pour emprunter moins et dépenser moins. C'est possible grâce à quelques efforts partagés équitablement. Avec une population supérieure, les Allemands dépensent 100 milliards de moins en administration publique. Ces efforts nous sont aujourd'hui demandés. Il ne s'agit pas comme on le caricature souvent d'avoir

moins d'infirmières, de policiers, de magistrats, ou d'enseignants mais de supprimer les doublons entre fonction publique d'Etat et de collectivités, de supprimer les postes non directement opérationnels dans les préfectures, sous-préfectures et ministères. L'administration doit être moins nombreuse, plus efficiente, mieux payée.

Amendement Luca : L'effort doit être partagé. J'ai donc cosigné l'amendement de Lionel Luca pour réduire de 10% les indemnités des députés. Malheureusement le Parti Socialiste a voté contre.

■ La plus indolore mais la plus redoutable à terme est d'emprunter pour payer les emprunts: c'est ce que nous faisons depuis plus de 30 ans. C'est pourquoi la règle d'or doit être votée. Elle interdirait d'emprunter pour payer des emprunts.

■ La hausse des taux de fiscalité. Sans produire plus, sans gagner plus, chacun va payer plus d'impôts donc consommer moins, car 60% de ces impôts paieront des étrangers qui ont prêté à la France. La consommation sera inévitablement freinée et le pouvoir d'achat réduit. Je suis donc opposé à une augmentation des impôts.

"J'ai soutenu le politique du gouvernement visant à freiner la croissance des effectifs administratifs. Je propose de l'étendre aux collectivités locales qui sont aujourd'hui trop administrées. Le coût de la fonction publique pèse directement sur les entreprises et leur compétitivité par les prélèvements qu'on leur impose !"



Mobilisé aux côtés du 1^{er} Ministre pour affronter la crise

LES NICHES FISCALES

Tout gouvernement, toute collectivité, souhaite, légitimement, encourager financièrement certaines pratiques et en décourager d'autres. Il utilise pour ce faire, et depuis toujours, la carotte et le bâton : les niches fiscales et les subventions pour l'une, les taxes pour l'autre.

La niche fiscale est «une subvention à l'envers». Lorsque la collectivité subventionne elle verse de l'argent, avec la niche fiscale, elle n'en prélève pas. Ainsi pour encourager l'emploi de travailleur à domicile, l'Etat va t il abaisser la fiscalité (TVA) de cette pratique. Il va, par exemple, à la fois subventionner la culture et moins taxer les spectacles créés dans un certain cadre.

Amiens métropole se sert, tout à fait normalement, des trois leviers financiers pour attirer des entreprises : elle subventionne les emplois créés, exonère

pendant un temps ces entreprises de charges fiscales et finance des centres de formation pour offrir des personnels compétents ou des zones d'activité pour rendre ses terrains plus attractifs. Lorsqu'elle exonère de taxe d'habitation certains logements, elle crée une niche fiscale!

En revanche, ni la Région Picardie, ni le Conseil Général, ni la Métropole n'investissent dans l'immobilier tertiaire qui est pourtant la plus grande source d'emplois dans le monde. Trop d'idéologies sans doute!

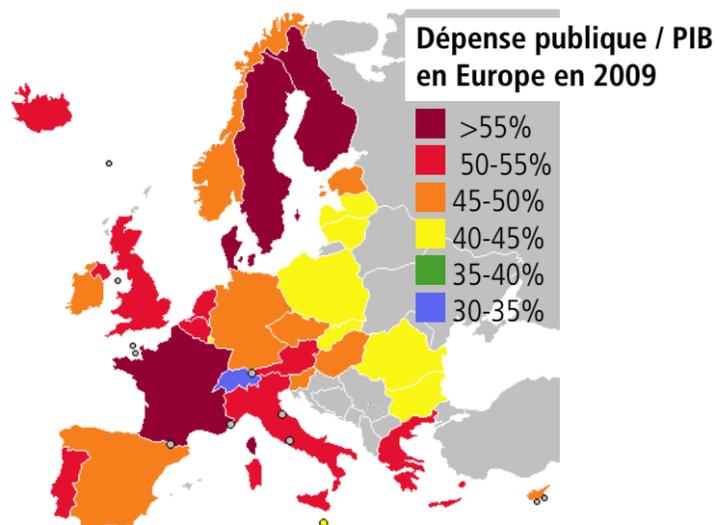
Comme toutes les autres politiques, celles des niches fiscales doivent être régulièrement revisitées car, bonnes à une époque, elles apparaissent comme des cadeaux inacceptables à d'autres.

J'ai approuvé la politique gouvernementale de diminution de certaines niches. Je souhaite que l'on aille plus loin ne serait ce que pour des motifs de clarté. En effet on voit bien combien coûte une subvention et à qui elle profite. Par sa nature même, la niche fiscale ne profitera qu'à ceux, souvent mieux informés, qui en tireront parti. Elle crée des distorsions mal vécues car souvent assez opaques.

LES CHIFFRES DE LA CRISE

Source : Le Point 2037 du 29/9/2011 - 1/10/2011

Déficit primaire du budget	2,5%
Augmentation de la population entre 1980 et 2010	18%
Augmentation du nombre de fonctionnaires	36%
Fraude sociale	20 MM
Perte de la part de marché en 10 ans	-4,2%
Perte du trésor si la Grèce fait défaut	31MM
Déficit de la Sécu	18,2 MM



Affronter la crise

OSER LA SOCIÉTÉ NUMÉRIQUE



Les applications d'Internet, du téléphone portable à la télévision numérique, des achats en ligne à la musique stockée, font partie de notre quotidien.

On sait moins que le tourisme, l'école et l'université, la médecine et de plus en plus la production industrielle, le commerce, la comptabilité, la compétitivité des entreprises vont dépendre de l'équipement de base de notre territoire en réseau à très haut débit, seul capable d'absorber les milliards d'informations qui nourrissent notre quotidien.

L'Europe et le gouvernement français engagent des crédits importants dans ces investissements stratégiques. En France, le rapport Attali sur les mesures urgentes à prendre pour restaurer la compétitivité française, le rapport Juppé-Rocard sur le Grand Emprunt soulignent, l'un et l'autre, l'importance de tels financements.

Parmi les tous premiers en France, Amiens métropole a fait ce choix du numérique. Elle est la seule métropole française à avoir attiré chez elle un opérateur américain qui, tout en réalisant son réseau, nous permettait de réaliser le nôtre à moitié prix! Cette politique a été abandonnée!

Les usages de ce réseau étaient mutualisés avec le Conseil général et les communautés de communes membres. Cette mutualisation s'amenuise car chacune des deux grosses entités reprend peu à peu ses billes.

Depuis 2008, Amiens métropole, qui paie une contribution double de celle du Conseil général et remet au budget commun les recettes perçues des opérateurs qui utilisent son réseau, n'a pas poursuivi l'extension de celui-ci. Le réseau métropolitain ne se développe pas, tandis qu'avec les crédits amiénois et non les siens le Conseil général développe des réseaux pour quelques dizaines d'habitants dans les territoires ruraux.

La politique des locaux tertiaires pour les centres d'appels, les outils de formation (SupMédiacom) et de recrutement (SiliSomme ressources) qui ont contribué à la création de 4 000 emplois, ont disparu. Aucun emploi nouveau dans ce secteur porteur n'a plus été créé.

Dans un monde qui avance Amiens régresse. Les lamentations municipales ne remplaceront jamais une claire vision de l'avenir, le courage de s'y engager et la détermination à poursuivre.



Visite d'entreprise



Avec Alain Juppé, que je soutiens pour sa compétence et son courage.

LA DETTE POUR LA RELANCE : UNE DETTE SUR L'INVESTISSEMENT, PAS SUR LA CONSOMMATION !

Lorsque la Région Picardie, après avoir augmenté massivement les impôts s'est surendettée, son Président socialiste affirmait : « j'endette la Région pour relancer la consommation ! »

Les gouvernements, les syndicats, les économistes souvent, aiment la «relance par la consommation»: ils considèrent qu'en s'endettant pour augmenter les salaires et les prestations, la collectivité va relancer la consommation et que celle-ci, dopée par cette manne va conduire les entreprises à investir donc à créer de l'emploi. Cette croissance permettra de payer les emprunts et la dette sera oubliée.

HELAS!

Aujourd'hui toute relance par la consommation profite à ceux qui nous vendent les vêtements (Chinois ou Tunisiens), les télévisions (Coréens), les fruits ou les légumes (Espagnols, Italiens, Israéliens) que nous achetons au quotidien.

C'est pourquoi, j'ai soutenu le plan de relance de l'économie par l'investissement présenté par le Gouvernement en 2008. Les investissements, eux restent en France. La relance par la consommation crée de la dette mais pas d'emploi.

MES 5 PRIORITÉS D'INVESTISSEMENT EN PICARDIE :

- Les infrastructures routières et ferroviaires
- le projet du canal Seine-Nord Europe
- les universités
- le très haut débit
- la construction de logements

Notre nouvel hôpital

LES HABITANTS INTERROGENT OLIVIER JARDÉ SUR LE NOUVEL HÔPITAL



Le nouveau centre hospitalier se construit rapidement et ouvrira ses portes en 2014, c'est-à-dire, demain. C'est un chantier conséquent pour notre région. Il aura été financé, en grande partie par l'Etat, pour une somme proche des 600 millions d'euros.

Les habitants d'Amiens et de la métropole interrogent donc Olivier Jardé qui, en tant que médecin hospitalier, a particulièrement suivi l'avancement du dossier.



Guilain Van de Walle, patient du CHU

"Malade de longue durée, je viens fréquemment à l'hôpital pour me faire soigner. Pensez-vous qu'il y aura une amélioration de la prise en charge des patients ? Je suis très bien soigné et j'ai peur que cette grande structure qui se construit ait des effets sur la proximité du corps médical et des patients."

Rien ne changera pour vous Monsieur Van de Walle. Cette structure a été prévue pour une meilleure prise en charge, pour être plus performante, en terme d'installations notamment.

Les différents services de santé seront de même dimension et l'attention aux patients sera identique. La nouveauté sera l'absence de transfert d'un hôpital à un autre pour réaliser des examens.

Actuellement, un même patient doit se rendre au CHU nord pour la chirurgie osseuse et au sud pour la cardiologie. Il en est de même pour la prise en charge des nouveaux nés : les services maternité se trouvent en centre ville et la réanimation périnatale et pédiatrique au nord. Je pense que ce regroupement sera beaucoup plus simple et plus performant pour les patients .



Marie-Claude Delabre, Présidente du comité de quartier Faubourg de Hem

"Avec le transfert des services du CHU nord ou sud, que va-t-on faire des locaux du CHU nord ? N'y a-t-il pas un risque de voir laisser ces locaux à l'abandon?"

Vous avez raison, il y a un risque. Les locaux du CHU nord sont de bonne qualité et ont un grand potentiel. Il était question de réaliser des logements étudiants, des start-up liées à l'université, des locaux pour des bureaux... je crois que la municipalité n'a, comme toujours, rien décidé pour le moment.

Le maire a simplement enterré le projet de création d'un centre médical et de soins permanents, malgré l'accord de tous !

Ce qui est dommage également, c'est la position du Conseil régional.

Dans un esprit, que je considère partisan, la région, qui a la compétence de la formation, refuse de transférer les écoles de brancardiers, de manipulateurs radio et d'ambulanciers sur le site du CHU sud.

Il restera donc des élèves sans patient et sans matériel adapté à leur apprentissage au nord d'Amiens... tel est le choix du conseil régional. J'espère qu'ils reviendront sur cette décision contreproductive.



Dominique Macquet, habitant de Salouël

"J'habite à Salouël depuis nombre d'années. La circulation a déjà beaucoup augmenté, en particulier avec le passage de camions qui travaillent sur le chantier de l'hôpital. Y-a-t-il une voie prévue pour l'accessibilité des malades, des visiteurs et du personnel hospitalier, voie depuis longtemps demandée?"

Les routes actuelles ne pourront, pas accueillir le nombre important de voitures et autres véhicules de transport des patients, que nous devons anticiper avec lucidité...

En 2014, l'hôpital sud va regrouper toutes les activités de médecine, chirurgie et obstétrique du CHU d'Amiens sur un site unique. La taille de ce regroupement engendre un sérieux problème d'accessibilité. Or, à ce jour, rien n'est résolu.

Le Président du Conseil général de la Somme a refusé d'inscrire cette priorité dans le contrat Département – Région, au motif qu'Amiens Métropole ne le lui a pas demandé ! Or, le CHU sud n'est pas seulement l'hôpital d'Amiens métropole. Il est également l'hôpital des habitants du département de la Somme et de la Région Picardie. Alors qu'ils sont de la même couleur politique, ni la région, ni le département, ni Amiens métropole ne sont décidés à financer l'accessibilité.

Ce sont chaque jour 6700 employés, 1300 étudiants paramédicaux, 1250 consultations, 100 interventions chirurgicales, plus de 1400 personnes hospitalisées qui recevront des visites, auxquels il convient d'ajouter tous les transporteurs logistiques et sanitaires. Au total, près de 15 000 véhicules se rendront de façon quotidienne au CHU.

Malgré ce que préconise le maire d'Amiens ou ses adjoints, il me paraît inenvisageable pour les patients, le personnel qui travaille de nuit ou qui n'a pas de déserte en transport en commun, de se rendre en vélo ou en bus à l'hôpital !

Pour les malades, c'est habituellement la voiture, l'ambulance.

Je dénonce la passivité de nos élus locaux depuis plusieurs années. Ils ne souhaitent pas réagir et pire, ils votent contre cette déserte sanitaire indispensable !

Planning des déménagements dans le C.H.U. Sud

- > 2012 Laboratoires
- > 2013 Maternité pédiatrie
- > 2014 Chirurgie et réhabilitation du bâtiment actuel du chu sud appelé le Fontenoy
- > 2015 Services de médecine

Amiens

La sécurité

INSÉCURITÉ DANS NOS QUARTIERS ET NOS VILLAGES : AMPLIFIONS L'ACTION !



La sécurité est un enjeu majeur de notre société, tout particulièrement au moment où des tensions fragilisent notre économie. La lutte contre la délinquance est donc nécessaire. La réforme des patrouilleurs permet désormais d'accroître la présence des forces de sécurité sur la voie publique. Le travail en cours sur l'exécution des peines va permettre d'interpeller et d'incarcérer les personnes condamnées à des peines de prison ferme qui n'étaient pas toujours exécutées.

Alors que la délinquance générale a baissé de 16,10% dans notre département, de nombreux amiénois vivent avec un sentiment d'insécurité, qu'ils habitent le quartier Henriville, Etouvie ou Pierre Rollin ou qu'ils se promènent au centre ville.

Nous attendons des pouvoirs publics qu'ils nous protègent. Le maire d'une commune doit agir, collaborer intelligemment avec tous les acteurs de l'Etat et diriger la police municipale.

Comment accepter que la police municipale d'Amiens se fasse insulter dans le centre ville par des petits délinquants et qu'elle reste sans réagir ? La police municipale, les représentants de l'Etat, comme tout un chacun, doivent être respectés.

Pour crédibiliser le rôle de la police municipale, des solutions existent. Voici quelques unes de mes propositions :

■ Même si cela ne correspond pas aux dogmes du parti socialiste et des verts, je pense qu'il est important que le maire prenne ses responsabilités en installant des caméras de vidéo protection à des points stratégiques, tels qu'autour de la gare.

La vidéo protection est réellement efficace contre la violence : là où sont les caméras, la délinquance progresse deux fois moins vite. Elles ne déplacent pas la délinquance.

Des villes audacieuses l'ont démontré comme Orléans, qui a vu baisser sa délinquance urbaine de 58%, Epinay-sur-Seine avec une baisse 50 % ou encore Lyon et Strasbourg avec plus de 20% de baisse de la délinquance.

■ Un décret de 2000 autorise l'armement des policiers municipaux. J'y suis favorable, de même que la création de brigade canine, si ces propositions s'accompagnent d'une formation et d'un entraînement régulier des agents.

■ Un travail conjoint entre la police nationale et la police municipale doit être réactivé. Pendant plusieurs années, des patrouilles mixtes circulaient à Amiens et cela fonctionnait bien.

■ Je souhaite enfin la création d'une brigade de nuit.

Témoignage de Michel Thiéfaine, Maire de Dreuil-les-Amiens :

« Il y a quelques mois, j'ai installé des vidéos surveillances à des points stratégiques de la commune. Cela a permis de faire baisser les actes de dégradation sur les biens communaux, sur les voitures et les habitations. Elles ont même participé à la résolution de trois affaires. Je suis très satisfait de cette installation et de nombreux habitants m'encouragent à en installer d'autres. On se sent plus tranquille à Dreuil désormais ».



Carton rouge

Le parti socialiste est bien loin de ces propositions en proposant dans son programme pour les élections présidentielles, d'interdire le port de l'uniforme pour la police municipale.

Les chiffres de la violence urbaine pour Amiens en 2010 :

676 poubelles brûlées.

444 voitures brûlées.

108 auteurs interpellés.

La ville d'Amiens consacre par an à la Sécurité 1.640.000 € d'investissement et 6.900.000 € de fonctionnement. Tout cet argent semble mal utilisé, malgré un personnel compétent, puisque les résultats ne sont pas là !

Clin d'œil sur la sécurité routière :

Les gestes de premiers secours sont essentiels lorsqu'un accident de la route survient. J'ai proposé au ministre de la santé d'expérimenter en Picardie l'introduction d'un livret « infos santé » dans les voitures qui contiendrait notre groupe sanguin, les contre-indications médicales, les éléments cardio-vasculaires, les allergies, les personnes à contacter. Plus les secours réagissent vite, plus ils ont des chances de sauver une vie.

Le ministre adhère à cette démarche et cette expérimentation pourra prochainement voir le jour.

Rédacteur en chef : Jean-Yves Bourgeois
Direction de la Publication : Olivier Jardé
Impression : Éditions NORSUD - Rivery
Tél. 03 22 89 02 02 - Fax. 03 22 89 45 26
E-mail. contact@editionsnorsud.fr
Le journal d'Olivier Jardé est distribué à 65 000 exemplaires.

Olivier Jardé



SON HISTOIRE

Originaire de Villers-Bretonneux, Olivier Jardé, est né le 28 mars 1953, dans une famille d'entrepreneurs en bâtiment. Très jeune féru d'histoire, il est un élève consciencieux et heureux. En classe de seconde, il affronte une grave septicémie pendant plusieurs mois et doit redoubler cette année. Mais de cette épreuve surmontée naît sa vocation : il sera médecin. Sa sœur cadette deviendra architecte.



Olivier et Christine son épouse

Après ses études de médecine à Paris, il choisit Amiens pour être Interne des hôpitaux. Il y rencontre Christine qu'il épouse en 1982, à Remiencourt, berceau de sa belle-famille. Très pudique, il dit simplement de Christine qu'elle lui apporte la sagesse et l'écoute dont il a besoin. Malgré ses activités au service des autres, il préserve une priorité non négociable : une semaine de partage avec Christine et leurs trois filles : « Ce sont mes filles qui choisissent la destination, et là, je suis tout à elles, l'année dernière c'était la visite des Châteaux de la Loire », explique-t-il.

SON EXPERTISE

L'année 1993 est pour Olivier symbole de réussite universitaire : il est reçu à l'agrégation de chirurgie orthopédique et à l'agrégation de droit de la santé. Professeur de chirurgie et expert auprès des tribunaux, il est appelé à travailler à l'étranger : Japon, Allemagne, Namibie ou encore Canada... Chaque année, l'hebdomadaire LE POINT le fait figurer parmi les meilleurs chirurgiens de France de sa spécialité.

SON ENGAGEMENT POLITIQUE

Maire de Remiencourt depuis 1989, il est élu Conseiller Général de la Somme (canton de Boves) en 1994, puis est élu député-suppléant de Gilles de Robien en 1997. Lorsque celui-ci entre au gouvernement en 2002, il devient député de la 2^e circonscription qui couvre la majeure partie du territoire d'Amiens et de sa métropole, ainsi que sept communes hors-métropole. Il est réélu en 2007 pour un nouveau mandat de cinq ans.

A l'Assemblée nationale, Olivier Jardé figure parmi les députés les plus présents et actifs. Il est le rapporteur du budget de la recherche et de l'enseignement supérieur depuis plusieurs années. Il a notamment permis de faire avancer la prise en charge de la maltraitance dans le cadre de la protection de l'Enfance, réformée en 2010.

MÉDECIN TOUS TERRAINS



Du fond du cœur
Je souhaite pour vous et votre famille
une très belle année 2012

www.jarde2012.com

Vous pouvez m'écrire :

à la permanence de Boves

103 ter rue Victor Hugo - 80440 Boves

Tél. 03 22 91 74 86 - Tél-Fax. 03 22 09 31 31

à l'Assemblée Nationale

126 rue de l'Université - 75355 Paris Cedex 07 SP

Tél. 01 40 63 71 51 - Fax. 01 40 63 78 03

Mon adresse mèl: ojarde@assemblee-nationale.fr